BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1284

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Ventes et cessions

844 483 537 RCS Rouen.
SAS 2GUEUDRY CONSTRUCTIONS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 500000.00 EUR.
Adresse : 332, Boulevard Industriel, 76580 Le Trait.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Société Absorbante : 2GUEUDRY CONSTRUCTIONS, société par actions simplifiée au capital de 500.000 Euros dont le siège social est fixé 332 Boulevard Industriel – 76580 Le Trait et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le numéro 844 483 537. Société Absorbée : ABC COUVERTURE, société par actions simplifiée au capital de 84.470 Euros dont le siège social est fixé Boulevard Industriel – 76580 Le Trait et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le numéro 798 723 250. Ont établi le 19 mai 2026 par acte sous seing privé, un projet de traité de fusion. Aux termes de ce projet, ABC COUVERTURE fait apport à titre de fusion-absorption à 2GUEUDRY CONSTRUCTIONS de tous les éléments d'actif et de passif qui constituent son patrimoine, sans exception ni réserve, à effet d'un point de vue juridique, comptable et fiscal au 1er janvier 2026, pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2025. Les comptes de la Société Absorbée utilisés pour établir les conditions de l'opération sont ceux arrêtés au 31 décembre 2025. Montant de l'actif et du passif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : Actif : 339.247 € ; Passif : 144.003 €. La valeur de l'actif net apporté s'établit à 195.244 €. Rapport d'échange des droits sociaux : Aucun échange de titres dans le cadre de cette fusion entre sociétés sœurs détenues à 100 % par la société ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS, SAS au capital de 200.000 euros, dont le siège social est fixé Boulevard Industriel 76580 Le Trait, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le numéro 331 876 722, pas de prime de fusion. L'apport calculé sur la base des comptes clos le 31.12.2025 sera comptabilisé au poste « report à nouveau » de la société absorbante. Conformément aux dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, il n'y aura pas lieu à approbation de la fusion par l'associée unique des Sociétés Absorbée et Absorbante. En conséquence, la Société Absorbée et la Société Absorbante ont convenu que l'opération de fusion sera effective et deviendra définitive à l'issue du délai d'opposition des créanciers de 30 jours prévu à l'article R.236-11 du Code de commerce lequel commencera à courir une fois le dépôt et la publicité prescrits par l'article L.236-6, alinéa 2 du Code de commerce réalisés. Le projet de fusion a été établi en date du 19 mai 2026 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de ROUEN au nom de 2GUEUDRY CONSTRUCTIONS (Société Absorbante) et ABC COUVERTURE (Société Absorbée) le 19 mai 2026..